VIVRE AUX ADRETS

#022 - NOVEMBRE 2024 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P.6
LE PLAN LOCAL D'URBANISME

P.8
DES AGENTS AU SERVICE DES HABITANTS

P.12
LA FORÊT DANS TOUS SES ÉTATS...

P.18
QUAND LES FAMILLES SKIAIENT AU COL DES AYES

ÉDITO



Chères campanaises, chers campanais,

Pour cette 22ème édition de notre journal local, nous avons souhaité, le conseil municipal et moi-même, adresser un grand merci à l'ensemble de nos agents communaux. Leur engagement quotidien est le socle de notre service public, garantissant la qualité et la proximité dont nous avons tous besoin. Les équipes, qu'elles soient en poste à l'école, aux services techniques, à la bibliothèque ou au secrétariat de la mairie, contribuent chaque jour à améliorer notre cadre de vie et vous pourrez découvrir, dans ce numéro, un peu plus en détail les missions de ces femmes et hommes au service de la collectivité.

Cet automne marque aussi une rentrée particulièrement riche en événements. Des Journées du Patrimoine à la fête d'automne, en passant par le Mois du Doc' ou encore l'Esprit des Lieux, notre dynamisme local est porté par les nombreux bénévoles qui donnent vie à notre commune malgré des contraintes toujours plus nombreuses. Une fois de plus, je les remercie chaleureusement ! L'engagement citoyen sera d'ailleurs un sujet fort de cet automne car le 22 novembre nous avons eu la chance d'accueillir une rencontre - échanges sur le thème de l'engagement citoyen et sur la même thématique nous accueillerons la Rencontre Services et Territoires les 2 et 3 décembre prochains, organisée par l'association ADRETS. Cette rencontre mettra notamment à l'honneur la démarche participative au sein de notre commune, démarche qui permet de maintenir le dialogue et la cohésion locale dans un contexte national de plus en plus contraint.

En effet, les réductions annoncées par l'État sur les budgets des collectivités locales représentent un défi auquel nous devrons faire face dans les mois et années à venir. Face à ce défi de taille, il nous faudra œuvrer ensemble pour pouvoir continuer à assurer un service public de qualité et soutenir le dynamisme local tout en avançant sur les projets structurants de notre territoire

Enfin, à l'approche de l'hiver, nous ne pouvons pas omettre le défi du changement climatique. Visible ces dernières années dans le recul de la neige notamment, cette réalité nous rappelle aussi l'importance de préparer l'avenir de nos stations et villages de montagne, afin de repenser plus globalement la gestion de nos ressources. Ce contexte nourrit notre réflexion sur le devenir des stations de ski et fait écho à l'événement "L'esprit des lieux", organisé depuis trois ans par Scènes Obliques sur le site de Prapoutel, et qui est devenu un espace de dialogue précieux pour envisager l'avenir dans nos montagnes, avec créativité et sensibilité.

Je nous souhaite néanmoins un bel hiver enneigé sur les pentes de Prapoutel ! Et je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle soirée des vœux le 24 janvier 2024 à 18h30.

DELPHINE PERREAU, MAIRE DES ADRETS

VIVRE AUX ADRETS

Le magazine "Vivre Aux Adrets" est un magazine municipal périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001). 2 parutions/an.

Directrice de publication : Delphine Perreau.

Rédactrice en chef : Laurie Argoud-Martin.

Comité de rédaction : Delphine Perreau, Laurie Argoud-Martin, Raphaël Licandro, Nathalie de Yparraguirre, Sophie Rivens.

Contributeurs : les membres du conseil municipal, avec l'aide des agents, habitants et associations des Adrets.

Crédits photos : D. Cartier-Millon, R.Licandro, L. Argoud-Martin, N. de Yparraguirre, J. Ducros, S. Thieffenat, archives des familles Rey, Dalban, Savioz, Avons-Bariot et Argoud.

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contactez la Mairie :
contact@lesadrets.fr | 04 76 71 06 93

Réalisation kalidao.com - Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot) : papier recyclé, encre à base végétale.

TRAVAUX

CHEMIN DE RODESSE



L'automne a été marqué par des travaux importants sur plusieurs voiries communales. Le chemin de Rodesse, jugé prioritaire en raison de risques liés aux glissements de terrain, a bénéficié de lourds aménagements, incluant la pose de murs de soutènement et la réfection complète de son assise.

La circulation reste interdite à tous les véhicules motorisés, à l'exception des riverains.

MOBILITÉ AUX ADRETS

EXPRIMEZ VOS BESOINS !

La question de la mobilité des Campanais a été exprimée en réunion publique. A l'écoute de cette préoccupation, le Comité Consultatif a élaboré un questionnaire centré sur nos besoins spécifiques aux Adrets.

Ce questionnaire doit être transmis au SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise), pour obtenir une réponse adaptée.

PLUS D'INFOS et contact
s.rivens@lesadrets.fr

QR-code à scanner pour accéder au questionnaire en ligne.

Le Comité Consultatif reste ouvert à toutes et tous, n'hésitez pas à prendre contact si vous souhaitez rejoindre cette initiative.

ZOOM SUR

RENCONTRE SERVICES ET TERRITOIRES

2 et 3 décembre 2024 aux Adrets

Depuis plusieurs années, l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services) réfléchit à la question de la participation des habitant.e.s dans les territoires ruraux de montagne et aux démarches "d'aller-vers".



À travers cette rencontre, l'association souhaite explorer plusieurs facettes de cette question de la participation des habitant.e.s. De quoi parle-t-on ? Quelles sont les dynamiques existantes, les bonnes pratiques, les démarches inspirantes ? Sur quels leviers peuvent s'appuyer les territoires ruraux pour travailler et co-construire des solutions pour permettre l'habitabilité des territoires de montagne ?

CONTACT/INSCRIPTION :
adrets@adrets-asso.fr
www.adrets-asso.fr

AGENDA

Décembre 2024

1 > 23 - Les Fenêtres de l'Avent
Calendrier et inscriptions sur www.lesadrets.fr ou 06 77 10 55 49

2 & 3 - Rencontres Services et Territoires 2024 sur le thème : "La participation des habitant.e.s dans les territoires ruraux de montagne"
Salle Pelloux-Prayer

Jeu. 6 - Conseil Municipal
Salle du conseil, Mairie, à 20h

Sam. 14 - Marché de Noël
Place du village, de 10h à 17h

Sam. 14 - Concert de Noël par les Choeurs de la Chantarine et les Choeurs Infinity
direction : Luc Villemin
Église Saint-André, à 17h

Dim. 15 - Goûter de Noël des anciens
Salle Pelloux-Prayer, à 15h30

Lun. 23 - Kermesse de Noël
Prapoutel, de 10h30 à 13h

Mar. 25 - Sculptures sur neige
Sous réserve des conditions météo
Prapoutel

Jeu. 26 - Conte de Noël,
à partir de 3 ans
Prapoutel, salle polyvalente du Centre 7

Ven. 27 - Soirée Loups-garous
Prapoutel, salle polyvalente du Centre 7

Janvier 2025

Mar. 21 - La Grande Odyssée VVF - Étape 9 : Les 7 Laux
Prapoutel

Vend. 24 - Soirée des Vœux du Maire et du Conseil Municipal
Salle Pelloux-Prayer, à 18h30 (p.5)

Retrouvez les agendas complets sur **www.lesadrets.fr** et **www.les7laux.com/agenda**

WAILMONT
LE MANGEUR DE POMMES DE PIN



Mardi 3 septembre 2024, un goûter de rentrée a permis aux enfants de découvrir “Wailmont”, une structure en bois et métal installée dans le parc de la mairie.

Créée par des bénévoles, elle offre une alternative ludique : lancer des pommes de pin dans sa bouche, pour éviter qu'elles n'arrivent dans les gouttières des voisins. Les graines de pin collectées seront ensuite semées en forêt communale, contribuant à sa régénération et à son adaptation au changement climatique.

CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE
SORTIE CCAS AU MARAIS DE MONTFORT



Le jeudi 26 septembre, le CCAS des Adrets a organisé, pour les plus de 70 ans, une sortie sur l’Espace Naturel Sensible (ENS) du marais de Montfort à Crolles.

Les quinze participants ont été accueillis par une animatrice nature du Département de l’Isère pour y découvrir la faune et la flore locales. La sortie s'est terminée par un repas au restaurant à La Terrasse, offrant ainsi un moment d'échanges convivial entre participants et accompagnateurs. Une sortie réussie qui a permis de renforcer les liens dans une ambiance chaleureuse et détendue.

ANNIVERSAIRE
LA MARMITE A 10 ANS !

Cette année est très spéciale pour La Marmite, qui fête une décennie d'existence sous la forme d'une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Il y a dix ans, un groupe de citoyens, soutenu par la municipalité, a pris l’initiative de relancer La Marmite, préservant ainsi le dernier commerce du village mais aussi un lieu de vie, de services essentiels et d’échanges. Plus qu'un simple commerce traditionnel, La Marmite est un espace géré et animé par des bénévoles et des salariés investis et reste avant tout un lieu d’accueil, pour tous les habitants des Adrets et des alentours, à l’écoute des besoins et des projets de chacun.

Cette année est marquée par des événements forts, ouvrant un nouveau cycle pour assurer la pérennité de ce lieu et l’adapter aux nouvelles réalités.

En mai dernier, La Marmite a célébré ses 10 ans lors d’une journée coopérative de réflexion autour de ses valeurs fondatrices : le collectif, le social et le local. Cette journée a permis de faire émerger des propositions pour continuer à faire évoluer ce lieu unique.

L’assemblée générale annuelle, qui s’est tenue le 30 septembre dernier, a réuni environ 70 participants. Ce fut l’occasion de dresser un bilan de l’année écoulée et de présenter les projets à venir. Grâce à une équipe salariée désormais stabilisée et à des efforts constants, La Marmite a réussi à rééquilibrer ses finances, affichant un résultat positif de 2 104 €. Cependant, cet équilibre reste fragile, et il est nécessaire de poursuivre les efforts pour l’améliorer.

L’évolution des statuts vers une SCIC SAS (Société par Actions Simplifiée) a été validée, ouvrant la voie à un élargissement du sociétariat, notamment en accueillant les nouveaux arrivants. Cette année, 17 nouveaux sociétaires ont rejoint la coopérative.

Le dernier projet en cours de réflexion est l’adhésion de la Marmite à une autre coopérative, le GRAP (Groupement Régional pour une Alimentation de Proximité), qui partage les mêmes valeurs et pourrait offrir un accompagnement dans la gestion du lieu, tout en renforçant le réseau et en diversifiant les produits régionaux proposés dans l’épicerie et en cuisine.

Enfin, La Marmite ne pourrait fonctionner sans l'implication de nombreux bénévoles, qui soutiennent l’équipe de salariées. La Marmite est toujours à la recherche de personnes disponibles pour travailler les dimanches ! Un grand merci à tous les partenaires, ainsi qu’à tous ceux qui viennent régulièrement partager un repas, boire un verre, faire leurs courses ou simplement dire bonjour !



ÉCOLE

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS



Sport

Toutes les classes bénéficieront de séances de tennis avec un intervenant. Les classes de CE1 à CM2 s'initieront au roller, tandis que cet hiver, les GS et CP découvriront le ski alpin, et les CM1 et CM2 le ski de fond. Ils seront encadrés par des moniteurs et parents agréés. Un projet vélo est prévu pour les GS et CP ainsi qu'un cycle natation pour les GS, CP, CE1 et CM2. Et, en fin d'année, tous participeront aux mini-olympiades.

Sciences

Des interventions thématiques auront lieu dans chaque classe, dont une séance sur les dents pour le cycle 2.
Des sorties en forêt et un projet sur le recyclage sont prévus, ainsi qu'une visite dédiée à la fabrication du papier (GS, CP, CE1). Les plus petits (PS, MS) découvriront la vie à la ferme.

Culture

Les PS, MS découvriront le livre avec une autrice en classe. Les GS, CP et CP, CE1 écriront un livre, tandis que les CE2 à CM2 s'investiront dans un projet théâtral. Tout au long de l'année, les élèves participeront à une chorale, avec un spectacle en fin d'année scolaire.

VŒUX MAIRIE

LE 24 JANVIER À 18H30

Ne manquez pas la soirée des vœux du Maire et du Conseil Municipal, le **24 janvier à 18h30 Salle Pelloux-Prayer**.



Après le temps des discours, place à la musique avec **ZéliA**, un duo qui s'est formé aux Adrets, et qui revisite des standards jazzy et propose ses propres compositions. De Nina Simone à Ray Charles, laissez-vous porter par leur univers musical unique.

Un apéro-concert dans une ambiance chaleureuse et festive !



Cette année, l'association École en Fête a pu verser 5000 € à l'école pour contribuer au financement de ces activités, l'occasion de remercier tous les bénévoles qui par leur investissement tout au long de l'année permettent de maintenir une participation financière conséquente.

Afin de pouvoir maintenir ces projets, la coopérative scolaire et l'association École en Fête organisent, grâce au bénévolat, de nombreuses opérations (potée à la fête d'automne, vente de fromage, tombola, soirée festive...), toutes les participations sont alors les bienvenues.



DOSSIER PLU

Lancement du Plan Local d'Urbanisme

Plan local d'urbanisme aux Adrets : une démarche à concrétiser

L'histoire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune n'est pas récente et remonte à 2010, sous le mandat de Christian HARDOUIN.

Mandaté par la municipalité dès 2011, l'urbaniste Vincent BIAYS a entamé l'élaboration du PLU. En 2015, sous le mandat de Gérard JOURDAN, le PLU a reçu un avis défavorable, notamment en raison d'études manquantes (assainissement, réseaux d'eau potable, étude environnementale) et de surfaces trop importantes ouvertes à l'urbanisation.

L'élaboration du PLU s'est tout de même poursuivie, mais sans dépôt officiel. En 2019, l'évaluation du document, en vue d'une nouvelle tentative de dépôt, a été confiée au bureau d'étude SETIS, mission réalisée mais jamais finalisée. Le PLU n'a donc jamais abouti et reste incomplet nécessitant désormais une actualisation complète, car les données de 2010/2011 sont devenues obsolètes, et les règles d'urbanisme ont considérablement évoluées.

Relance du PLU en 2024 : pourquoi ?

Depuis la caducité du Plan d'Occupation des Sols (POS) en 2015, et en l'absence d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), notre commune est soumise aujourd'hui au Règlement National d'Urbanisme (RNU) et à la loi montagne.

Cela contraint trés fortement les projets de construction notamment, car les règles imposées au niveau national ne tiennent pas compte des spécificités de notre commune.

Relance du PLU : comment ?

La municipalité a relancé un marché public l'été dernier, afin de se faire accompagner de manière efficiente dans la définition de son PLU. Un groupement de professionnels a été sélectionné par les élus, après audition.

Le PLU s'élabore en plusieurs étapes clés, et va prendre du temps :

- **Diagnostic** : cette première phase analyse tous les documents existants, liste les caractéristiques et les besoins du territoire, comme la croissance démographique, l'évolution des activités économiques, et les infrastructures existantes. Aux Adrets, cette analyse devra aussi prendre en compte la pression foncière, le foncier sur Prapoutel et la mobilité : des enjeux majeurs pour une commune de montagne à la fois rurale et touristique.
- **Élaboration d'un PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : ce document traduit la vision politique pour l'aménagement du territoire. Il fixe des orientations telles que la limitation de l'étalement urbain, la préservation des paysages et du patrimoine bâti, ou encore l'amélioration des mobilités douces.
- **Élaboration du zonage, règlement** : cette étape permet de délimiter les secteurs destinés à l'habitat, l'agriculture, aux activités économiques et aux espaces naturels à protéger. Chaque zone est affectée à un usage précis, avec un règlement spécifique, pour encadrer les projets de développement futurs.
- **Finalisation** : après arrêt du PLU, celui-ci est soumis à enquête publique, puis est déposé pour approbation avant validation par le Conseil Municipal pour l'entrée en vigueur.

La concertation est également fondamentale tout au long de ce processus. Ainsi, des réunions publiques, des ateliers participatifs et des rendez-vous individuels seront proposés pour impliquer les habitants et recueillir leurs avis.

Enfin, le PLU, pour être validé, devra être conforme aux différents règlements préexistants (Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la région de Grenoble, Plan Local d'Habitat du Grésivaudan (PLH), loi montagne, carte des aléas et des risques naturels...), ce qui restreindra la marge de manoeuvre de la municipalité sur certains secteurs.

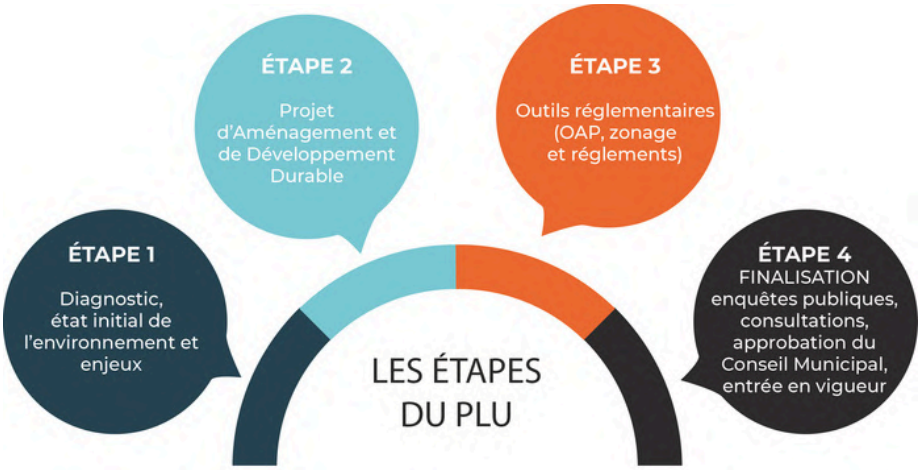

LE PADD : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est l'un des document clé du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Il fixe les grandes orientations d'aménagement pour la commune des Adrets sur 10 à 20 ans.
Il vise à encadrer l'urbanisme de façon cohérente et durable.

Ses principaux objectifs sont de :

1. **Gérer l'espace** de manière raisonnée, en limitant l'étalement urbain.
2. **Préserver les paysages** et le patrimoine.
3. **Améliorer la mobilité**, en favorisant les modes de déplacement doux.
4. **Adapter le territoire** au changement climatique, notamment en préservant les ressources naturelles et en favorisant le développement durable.

Ce document est élaboré en concertation avec les habitants et fera l'objet d'un vote d'approbation lors d'un conseil municipal.

Et concrètement ?

Une délibération a été prise, annulant celle de 2010 concernant le lancement du PLU.

Une demande de subvention auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) a été effectuée et la municipalité l'a obtenue.

La commission municipale "urbanisme" a auditionné trois candidats et a choisi le prestataire qui allait l'accompagner dans la définition du PLU jusqu'à l'adoption de celui-ci. Le lancement est programmé mi-décembre avec le prestataire.

Le conseil municipal délibèrera prochainement pour acter la relance de l'élaboration du PLU en reprenant les objectifs et les modalités de concertation publique.



SERVICES PUBLICS

Des agents au service de leur commune

Le service public c'est avant tout des hommes et des femmes qui œuvrent au quotidien pour le bien collectif et dont l'engagement au service des autres n'est autre que le gage de la qualité du service rendu. 20 agents municipaux travaillent aujourd'hui au service de notre commune et de tous ses habitants et nous souhaitons aujourd'hui les mettre à l'honneur ! Qu'ils travaillent à l'école, en mairie ou partout ailleurs sur la commune, vous les avez sûrement déjà croisés.

Mais savez-vous exactement quelles sont les missions de chacun ? Les agents municipaux sont répartis en quatre services : le service administratif, l'école, la bibliothèque et les services techniques.



20

Agents au service de leur commune

16,4

ETP (Équivalent Temps Plein)



26 %



du budget annuel soit 863 210 € consacrés à la masse salariale mairie

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Il a pour vocation de vous accueillir, de traiter l'ensemble des dossiers administratifs du quotidien dont la comptabilité, d'accompagner l'équipe municipale et d'exécuter ses décisions politiques

Les missions :

- **Secrétariat général et Accueil du public :** renseignements d'ordre général, démarches administratives d'état civil, et notamment la préparation des mariages et, le recensement des jeunes, préparation des élections, inscriptions à l'école et à la garderie, location des salles communales, mise en oeuvre du recensement de la population en lien avec l'INSEE, démarches liées au CCAS, gestion du cimetière, gestion du service cantine en lien avec l'association cantine.
- **Urbanisme** : réception des dossiers d'urbanisme, préparation des commissions d'urbanisme et suivi des dossiers courants en lien avec les services de la communauté de communes et de la préfecture.
- **Comptabilité communale** : préparation et suivi de l'exécution du budget communal élaboré par les élus, traitement des dépenses et recettes, facturation cantine, garderie périscolaire et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), contrats d'assurance, baux de location de biens communaux, dossiers de subventions...
- **Achats publics** : demande de devis, passation de commandes et de marchés publics, secrétariat de la commission d'appel d'offres.
- **Gestion des Ressources Humaines** : contractualisation des emplois, suivi de carrière, formation, gestion de la paie, déclarations sociales, veille réglementaire.
- **Conseil Municipal** : préparation des documents de séance, rédaction des délibérations, procès-verbaux, lien avec la préfecture, rédaction et diffusion des arrêtés municipaux, conventions.
- **Coordination des services et interventions techniques** : suivi des travaux, relai des demandes entre les différents interlocuteurs, suivi des chantiers, autorisations administratives liées aux travaux, vérifications périodiques.
- **Gestion des archives**.

Vos agents du quotidien :

Coordination et secrétariat général
Eric ROBUTTI

L'équipe administrative
Françoise LOIACONO
Comptabilité, Urbanisme, CCAS.

Patricia BRUNET-MANQUAT
Accueil, Coordinatrice école et périscolaire, Etat civil.

Hélène ROLLIER-SIGALLET
Travaux, Coordinatrice Services et Interventions Techniques.



L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

La mairie emploie à temps plein ou partiel du personnel pour assurer l'animation périscolaire et le service cantine, l'entretien des locaux et l'assistance aux professeurs de l'école. Patricia Brunet-Manquat assure la coordination entre le service administratif et le service école.

Les missions :

- **À l'école :** assistance aux instituteurs de maternelle (ATSEM) et entretien des locaux.
- **Au périscolaire**: accueil des enfants le matin, le midi et le soir. Au-delà d'un simple accueil, un véritable service éducatif est proposé, sur une large amplitude d'ouverture. Il s'agit surtout d'accompagner les enfants dans des activités diversifiées autour d'un projet pédagogique avec des animateurs formés.
- **Le bon fonctionnement de la cantine** : préparation des repas sur place, gestion des services.
- **L'entretien des locaux municipaux.**

Ils œuvrent pour vous et vos enfants au quotidien :

Coordination
Patricia BRUNET-MANQUAT

L'équipe intervenant à l'école :
Michèle BRUNET-MANQUAT
Sophie BRUNET-MANQUAT-VIEILLY
Claire EYMIN-PETOT-TOURTOLLET
Giovanna HUYNH
Isabelle MECA
Pauline MUSCO
Nicolas PICHOLLET
Christophe PIERRARD
Marlène ROCHE
Pierre TARTAS (remplacement).

LES SERVICES TECHNIQUES

Après plusieurs années où les agents des services techniques ont oeuvré au service de la station et du village ; en 2025, leurs missions seront recentrées exclusivement sur la Commune, les interventions concernant la station étant désormais gérées par la SEMLG (Société d'Exploitation Loisirs et Montagne du Grésivaudan). Cette décision fait suite au transfert de la compétence "Domaines skiables" à la Communauté de Communes Le Grésivaudan en 2017.



Ils oeuvrent au quotidien pour votre cadre de vie et votre sécurité

Coordination
Hélène ROLLIER-SIGALLET

L'équipe d'agents techniques

Ervando ALENTAJANO GORDINHO
Thierry BRUNET-MANQUAT-VIEILLY
Lionel BURAT
Laurent SAVIOZ
+ Damien ARGOUD
(agent mis à disposition de la SEMLG)

Les missions :

- **Entretien des voiries communales** : curage des fossés, fauchage des talus, déneigement, salage, élagage, accès aux bâtiments publics dont l' école, entretien des routes et des plateformes de tri.
- **Entretien des véhicules et du matériel**.
- **Mise en place d'équipements** (signalisation, jeux, panneaux d'informations, évènements culturels) et entretien.
- **Surveillance du bon fonctionnement des eaux pluviales.**
- **Approvisionnement et surveillance des chaudières** des bâtiments communaux.
- **Propreté publique** et entretien des **espaces verts** : tonte et entretien des espaces communs, plantation de fleurs, taille.
- **Entretien du cimetière**.
- **Entretien des bâtiments communaux** : mairie, espace culturel, écoles.
- **Transport et mise en place de matériel** pour les associations, l'animation, l'école, les évènements...
- Par convention avec la communauté de communes, gestion de certaines interventions liées au **réseau d'eau potable et ramassage des ordures ménagères** sur Prapoutel.







LA BIBLIOTHÈQUE

Située dans le cadre verdoyant du Parc de la Mairie, la bibliothèque est animée par une équipe engagée : **une salariée municipale** (Delphine Froidevaux, actuellement en congé parental et remplacée par Marielle Brun) qui travaille en étroite collaboration avec les bénévoles passionnés de l'**Association de la Bibliothèque des Adrets en Belledonne (ABAB).** Ensemble, ils assurent la gestion et l'animation de cet espace de partage et de découverte.

En réseau avec les autres bibliothèques du département, la bibliothèque des Adrets offre un large choix de supports culturels pour tous les âges et intérêts. Vous y trouverez des livres, journaux, magazines, CD, DVD, livres audio, ainsi que des ressources numériques accessibles à tous.

Outre ses collections diversifiées, la bibliothèque propose des espaces de lecture confortables, des expositions, des ateliers, et un programme d'événements culturels tout au long de l'année

(voir encadré sur le Mois du Doc' p. 15, le Festival de courts métrages, Giboulivres...).





Françoise,
secrétaire administratif en lien avec l'urbanisme et les finances

“Arrivée en 1999 pour succéder à Josette Rajat, j’ai évolué dans un contexte en pleine transformation. J’ai alors mis en place une organisation informatisée qui n’existait pas jusqu’alors, ce qui a grandement facilité la gestion quotidienne de la mairie, notamment pour l’urbanisme et le périscolaire.

Au fil des années, j’ai su m’adapter aux nouvelles équipes d’élus, chacune apportant ses méthodes de travail et ses perspectives. Bien que leurs approches soient parfois différentes, cette diversité a été pour moi une source d’enrichissement personnel et professionnel."
"J’ai choisi ce métier avant tout pour mon désir d’aider les administrés, et j’ai une attention particulière pour les personnes âgées, qui ont souvent besoin de soutien et d'écoute. C'est ce qui me motive chaque jour dans mon travail."

"Après avoir travaillé dans le secteur privé dans les services financiers, puis comme artisan tapissier d’ameublement, j'ai ressenti le besoin d'un changement de cap. Après une réflexion personnelle, j’ai donc décidé de me tourner vers un métier au service de la population, plus en phase avec mon désir d'engagement et de proximité.”



Eric Robutti,
secrétaire général



Hélène Rollier-Sigallet,
secrétaire, coordination des services techniques

"Mon parcours professionnel a été riche et varié : j'ai exercé en tant que cariste, commerciale dans le BTP, agent d’entretien... Après la période du COVID, j’ai ressenti le besoin de donner un autre sens à mon travail, de me sentir utile.

C'est ainsi que j’ai rejoint la mairie de Theys, puis plus récemment celle des Adrets, qui m’a offert un poste plus polyvalent et surtout proche du terrain. Je suis un peu comme un 'couteau-suisse' parce que j'interviens sur de nombreuses missions, ce que j’apprécie particulièrement. J'aime notamment toutes les tâches liées à la gestion de l'eau, un domaine essentiel et concret dans lequel je m’investis pleinement."



Damien Argoud,
agent technique, détaché au sein de la SEMLG sur Prapoutel

“Quand la mairie a décidé de réintégrer tous les agents sur le village, j’ai tout de suite fait part de ma volonté de rester sur Prapoutel car j’ai toujours oeuvré pour la mise en valeur du cadre de vie de la station et cela me tenait à coeur d’y rester. Désormais je travaille aux côtés des agents de la SEMLG et c’est toujours intéressant, je connais tout le monde là-haut et je sens que je suis utile.”*



Patricia Brunet-Manquat,
agent d’accueil, secrétaire, coordinatrice école-périscolaire

"Ce que j'aime dans mon métier, c'est sa polyvalence : chaque journée est unique ! Arrivée en 2004 en tant qu'ATSEM à l'école, j'ai eu l'opportunité de faire évoluer mon poste après une période de disponibilité, durant laquelle j'ai travaillé au secrétariat et à l'accueil de la clinique d’Alembert de Grenoble. Aujourd’hui, le fait de partager mon temps entre la mairie et l'école m'offre une vision d’ensemble qui m'aide à mieux coordonner les différentes interventions. Je ressens une véritable fierté dans mon travail, surtout quand les enfants me reconnaissent et m’appellent dans la cour de l’école. C'est un lien particulier qui se crée avec eux, et qui rend mon quotidien d'autant plus joyeux."

Laurent Savioz,
agent technique



"Depuis 31 ans, ce que j’aime dans mon poste au sein de la mairie, c’est la diversité et la polyvalence : de la préparation des chantiers à leur réalisation, en passant par des travaux en extérieur comme en intérieur, l’agencement des locaux, les interventions forestières, ou encore la petite maçonnerie. J’apprécie particulièrement le contact avec les habitants, être à l’écoute de leurs attentes.

Nous sommes quatre agents techniques sur la commune (hors Prapoutel), et nous avons une certaine autonomie dans l’organisation de notre travail, ce qui est apprécié au quotidien. Toutefois je m'interroge sur la pénibilité de notre métier, surtout dans les années à venir."



DOSSIER

La forêt dans tous ses états...

Vue du versant des Adrets comportant la plus grande partie de la forêt communale (au-dessus de la station de Prapoutel). Photo prise le 21 oct. 2024.

Les dépérissements d'arbres augmentent. Pour tenter d'apporter des solutions, il est important de comprendre les causes de ces dépérissements et les mécanismes qui les engendrent. Le changement climatique et son cortège de canicules et de sécheresses a un impact certain, mais la manière de concevoir et de gérer la forêt a elle aussi un rôle important.

La forêt française est une forêt jeune, sa superficie est passée de 10 millions à 17 millions d'hectares entre 1908 et aujourd'hui. Le Fond Forestier National, créé au lendemain de la seconde guerre mondiale a largement contribué à l'enrésinement des surfaces agricoles abandonnées.

La forêt française est majoritairement feuillue (67 % en surface). Les essences principales sont le chêne et le hêtre. La diversité de la forêt est liée aux différentes régions bioclimatiques (climat méditerranéen, océanique, continental, montagnard...) présentes sur le territoire mais presque la moitié des peuplements sont constitués d'une seule essence.

Aux Adrets, la forêt est composée à 72% de conifères (épicéas et sapins), la forêt de feuillus représente 10% et la forêt mixte 18% (Source IGN).

En France, la mortalité des arbres a doublé en 10 ans. Les trois premières essences touchées sont l'épicéa commun, le châtaignier et le frêne.



+7 millions d'hectares

entre 1908 et aujourd'hui

67 %

en surface de feuillus

x2 mortalité des arbres

en 10 ans

LA FORÊT COMMUNALE DES ADRETS

Il s'agit de la forêt dont la Commune est propriétaire et dont la gestion est confiée à l'Office National des Forêts (ONF). Elle **couvre 470 ha**, principalement situés sur le secteur de Prapoutel, incluant environ 100 ha d'alpages, non boisés. (cf. Carte et photo).

Elle est composée **très majoritairement d'épicéas,** les parcelles isolées situées autour du village sont plus diversifiées. Le plan de gestion de la forêt, ou **Aménagement forestier**, sur 20 ans, a été approuvé en 2018. Chaque année, il prévoit les parcelles à exploiter et les travaux à réaliser pour faciliter l'exploitation de la forêt et son renouvellement.

La forêt privée, surtout présente en dessous de 1200 m d'altitude, couvre environ 530 ha.

Ces dernières années, une partie des coupes prévues n'a pas été réalisée. Les parcelles situées dans le secteur de Prapoutel sont en effet difficiles à exploiter en raison des aménagements touristiques liés à la station de ski et à la pratique du vélo de descente. Le pâturage dans les peuplements de la station limite par ailleurs le renouvellement de la forêt.
La forêt communale a également subi **les effets des sécheresses de 2022 et 2023**. De nombreux épicéas ont été victimes des attaques de scolytes, le plus souvent par bouquets. La fragilité de la forêt se remarque essentiellement dans les plantations de basse altitude (forêt privée) et les peuplements purs du secteur de Prapoutel (forêt communale).

En 2024, de **violents coups de vent ont renversé près de 2 000 m3 de bois** (l'équivalent de 2 années de récolte). Ils ont été exploités durant l'été et commercialisés dans des scieries Iséroises (Barthalay, Sillat et Bois du Dauphiné). Une fois encore ce sont essentiellement les épicéas qui ont été touchés.

Sources : Expertise de David de Yparraguirre, technicien forestier, Office National des Forêts (ONF), chiffres basés sur des données IGN.

Il est urgent de trouver des solutions car l'avenir des épicéas est incertain. Ainsi, les peuplements situés sous Prapoutel (autour du foyer de fond) ont bénéficié de travaux de renouvellement **en favorisant la régénération naturelle** et en procédant à **des enrichissements** (plantations ponctuelles de nouvelles espèces) afin d'installer de nouvelles essences dans ces parcelles (tilleuls, pins sylvestres, merisiers...). Ces travaux ont été aidés financièrement par l'association Sylv'Acctes et le Département de l'Isère.
Le paysage forestier évolue rapidement sur notre Commune, notamment en raison des nombreuses coupes rases. Ces coupes concernent uniquement la forêt privée. Les propriétaires sans document de gestion (non obligatoire en-deçà de 20 ha de forêt) peuvent réaliser une coupe rase jusqu'à 2 ha sans formalité. Ce seuil est valable par propriétaire, ce qui explique qu'en réalité les coupes rases couvrent des surfaces bien supérieures car elles concernent plusieurs propriétés forestières voisines. Face aux nombreux inconvénients des coupes rases (impact paysager, dégradation des sols, érosion, émissions de $C0^2$, perturbation du cycle de l'eau...), il existe des alternatives *(Cf. Pour aller plus loin)*. **Pour survivre et se régénérer, la forêt de demain devra être mélangée et comporter une part plus importante de feuillus, plus adaptés au nouveau climat.**

POUR ALLER PLUS LOIN
Consulter la brochure **« la réglementation des coupes de bois en Isère – CNPF, CCLG Le Grésivaudan ».**

bitly

QUEL EST LE RÔLE DE LA SYLVICULTURE ?

L'épicéa est un arbre de milieu montagnard ou boréal, qui aime les climats froids. Fortement utilisé dans les reboisements d'après-guerre, il a été installé en dehors de son aire d'origine, jusqu'en plaine. Dans ces conditions, les canicules et les sécheresses estivales lui sont fatales, d'autant qu'elles favorisent le développement de son principal ennemi, l'Ips Typographe, un Scolyte. Cet insecte est alors capable de pulluler et d'attaquer des arbres sains. Ces conditions permettent à 3 générations de voir le jour contre une seule auparavant dans son aire naturelle.

Le châtaignier est victime de l'encre, un champignon racinaire dont le développement est facilité dans les milieux humides. La maladie profite donc des alternances entre les années sèches qui affaiblissent les arbres et les années humides, favorables au champignon. Le tassement des sols est un facteur aggravant son développement.

Le frêne quant à lui est victime de la Chalarose, un champignon pathogène venu d'Asie.

Les plantations d'après-guerre qui disparaissent actuellement, montrent la vulnérabilité de ces « forêts simplifiées ». Dans ce contexte de changement majeur, il est important pour le forestier de **favoriser une grande diversité d'essences dans les forêts**. En cas de problème sur une espèce, une autre prendra le relais. **La régénération naturelle** de nos forêts conduit le plus souvent à une diversité qu'il est difficile d'obtenir artificiellement et permet la sélection naturelle des individus les plus résistants.

LA POLITIQUE COMMUNALE D'ACHAT DE FORÊT



Copyright Géoportail - Forêt communale des Adrets (parcelles marron)

La Commune a fait le choix d'acquérir des parcelles de forêt en fonction des opportunités de vente, afin de préserver les milieux forestiers et de faciliter la gestion de la forêt communale. Elle se positionne comme acquéreur principalement dans les deux cas suivants :

- dans les ENS – Espaces naturels sensibles – (Coteaux secs et Tourbière du Poutaz).
- en continuité des parcelles de forêt communale.

Depuis le début de ce mandat, la commune **a acquis 7,4 ha de forêt** dans l'ENS des Coteaux secs. **1,45 ha supplémentaires** sont en cours d'acquisition dans les deux ENS.

La Commune bénéficie alors de 75% d'aide du Département au titre des ENS.

LA CHASSE, UN ACTE DE GESTION SUR LES FORÊTS

Un jeune arbre qui sort de terre a de faibles chances d'atteindre l'âge adulte.
Froid, chaud, sécheresse, humidité, concurrence des autres arbres, ombre... Mais aussi les animaux qui se nourrissent ! Dans certains massifs isérois (Vercors, Chartreuse, Belledonne et Trièves), le nombre d'animaux sauvages dépasse la capacité d'accueil de la forêt.
On dit alors que l'équilibre forêt-gibier est rompu. L'équilibre est un état stable où une faune variée vit en forêt, sans compromettre l'avenir du peuplement forestier. Lorsqu'il est rompu, il devient alors urgent d'agir sur la taille des populations, pour réduire la pression des animaux sur les jeunes pousses.
Le forestier, le chasseur et l'élu doivent alors travailler ensemble pour définir au mieux la situation avec des données précises : comptages d'animaux, proportion d'arbres abîmés, etc. Ensuite, des choix doivent être faits pour rétablir l'équilibre. Plusieurs solutions complémentaires existent : adapter les plans de chasse, ou bien entretenir des milieux ouverts en forêt pour que les animaux se nourrissent dans ces prairies plutôt que des jeunes arbres, protection des plantes...

La chasse fait alors partie de la gestion forestière, et reste très encadrée. Elle est parfois nécessaire pour que la forêt puisse se régénérer.

La commune des Adrets est située dans la zone Belledonne Centre : équilibre à maintenir, en limite avec la zone Belledonne Nord, en rouge où l'équilibre est déjà rompu.

Sources : Les Communes forestières de l'Isère, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Téléchargez la carte bilan des dégâts de gibiers sur le peuplement forestier en Auvergne-Rhône-Alpes

DAPHNÉ CHARPIN-LÈBRE

Réalisatrice invitée aux Adrets dans le cadre du Mois du Doc'



Le court métrage qui a été présenté aux Adrets le 22 novembre 2024 s'appelle « Gouine », quel est le point de départ de ce film ?

Je vis à Grenoble depuis un peu plus de 12 ans, j'étais venue faire mes études ici et j'avais un peu laissé ma chambre en l'état chez mon père dans le Sud de la France. Un jour il m'a demandé, ce que je comprends très bien, de vider mes placards pour qu'il puisse les utiliser... 12 ans après mon départ c'était logique.
Donc j'ai vidé mes placards et je suis tombée sur les carnets de secrets que j'avais écrits depuis mon enfance et notamment celui sur la période entre mes 15 et mes 22 ans.

Et ces carnets parlent de quoi ?

Ils parlent de ce qu'on appelle le coming in : la prise de conscience de son homosexualité et le fait de l'accepter soi-même avant d'en parler aux autres.
C'est le travail que l'on fait à titre personnel avant d'être capable de faire un coming out.

En me relisant, j'ai trouvé que j'avais eu à l'époque des propos très durs, que j'avais oubliés. Je me suis dit « Wahou !», je me souvenais que ça avait été compliqué mais pas à ce point... et j'ai vu là une matière pour un documentaire.

Quelle était l'intention de ce film ?

C'était d'essayer de voir comment des filles du même âge que moi à l'époque réagissent aujourd'hui, à ce que j'avais écrit 20 ans plus tôt, pour comparer les deux époques et avoir une idée de la vision de l'homosexualité dans la société actuelle.
Le film a été tourné dans plusieurs lycées de la région grenobloise avec des jeunes filles volontaires de tous horizons. Elles lisent à haute voix en même temps qu'elles découvrent les passages des carnets et réagissent ensuite à ces propos sur le vif. C'était le jeu, elles étaient prévenues et savaient qu'elles devaient dire spontanément ce qu'elles en pensaient.

Et 20 ans après l'écriture de ces carnets, vous avez senti une différence ?

Oui, pour la plupart des jeunes filles qui ont lu dans le film, ce n'est pas un problème.

J'avais peur, je ne savais pas ce qu'elles allaient dire, comment elles allaient réagir, mais oui j'ai été très surprise. Vous verrez si vous avez l'occasion de (re)voir le film...

C'est compliqué de produire ou de faire produire un film sur ce sujet ?

Je n'ai pas cherché à faire produire ce film car trouver des financements prend beaucoup de temps. C'est pour ça que je l'ai autoproduit, sans aucune aide, ni publique, ni privée : pour m'extraire de ce système et pouvoir dire des choses plus vite. Le tournage a commencé en 2022. À sa sortie en 2023, j'ai eu la chance d'être sélectionnée au festival de films de femmes de Créteil et de le montrer ensuite un peu partout en France. Après 1 an et demi de vie, Les Adrets a sans doute été l'une de ses dernières projections publiques, mais on pourra bientôt le voir sur Internet.

Une sélection de livres, BDs sur cette thématique est disponible à la bibliothèque.

Le mois du doc' aux Adrets

Grâce au soutien des bénévoles de l'ABAB ainsi que des partenaires institutionnels, la bibliothèque des Adrets peut proposer chaque année des projections/animations dans le cadre de l'événement national LE MOIS DU DOC'. Une opportunité culturelle intéressante pour mettre en lumière des films documentaires sur différentes thématiques. Chaque année l'événement a lieu au mois de novembre.



MIELLERIE

VERS UN APPEL À PROJET

La Commune des Adrets, désormais propriétaire de l'ancienne colonie / miellerie au Poutaz, rachetée au GAEC « Le Miel de nos Montagnes ».

Cette propriété a été acquise pour un montant total de 360 000 €. Elle comprend deux bâtiments d'une surface totale de 450 m² au sol et un terrain attenant de 1,7 ha. Le premier bâtiment, qui abritait la miellerie, le magasin de vente et un local de stockage, restera à vocation agricole. Il a été estimé à 253 000 €, pour environ 250 m². Sur cette partie, la Commune a bénéficié d'un soutien financier de la Communauté de Communes Le Grésivaudan de 50%, soit 126 000 €, via le fonds de concours « Transition agricole pour une production nourricière locale de qualité ».

Sur cette partie, les objectifs de la Commune sont de :

- Développer la production alimentaire locale
- Favoriser la valorisation des productions agricoles locales.
- Favoriser la diversification des activités agricoles (production et transformation).
- Mutualiser des locaux et équipements nécessaires à l'agriculture locale.
- Valoriser le territoire, ses productions et ses savoir-faire.

Un travail est en cours avec les agricultrices et agriculteurs volontaires de la Commune et des communes voisines, pour définir leurs besoins. L'ADABEL (Association pour le développement de l'agriculture de Belledonne) et la Chambre d'agriculture de l'Isère accompagnent la Commune dans cette réflexion.

Ainsi, les besoins portent sur :

- un laboratoire de transformation de productions végétales (conserves de fruits et légumes, séchage de végétaux...)
- un laboratoire de transformation de productions carnées (chambres froides, atelier de découpe, autoclave pour conserves de viande...)
- des lieux de stockage de produits agricoles (chaud ou froid) mais aussi de matériel et de fournitures (pots et autres).

Une bonne dynamique est enclenchée et devrait aboutir prochainement à la définition d'un appel à projet, auquel répondront les porteurs de projets locaux.
Une fois les projets déposés et sélectionnés, la commune fera les aménagements nécessaires et mettra en location les différents espaces, en visant un taux d'occupation le plus important possible.

Concernant l'autre bâtiment, la réflexion est en cours.



DES CINÉASTES
DANS L'ANCIENNE MIELLERIE

"Face à l'inaction des grandes entreprises industrielles à lutter contre le réchauffement climatique, un groupe de jeunes activistes décident de kidnapper les enfants de leurs dirigeants pour les forcer à agir..." Voilà le point de départ d'un thriller écolo de 6 épisodes de 52 minutes tourné en grande partie sur les balcons de Belledonne et dans le Grésivaudan et dont l'ancienne miellerie a servi de camp de base à l'équipe de tournage.

De fin août à mi-octobre, le premier bâtiment a en effet servi d'atelier et de stockage à l'équipe des décorateurs du film. Le second a été investi par la production... c'est-à-dire toute l'équipe administrative qui y a installé ses bureaux le temps du tournage. Techniciens et comédiens étaient logés à Prapoutel. Plusieurs scènes de cette fiction ont été tournées à la colonie du Pré de l'Arc, sur la route de Pipay, au chalet des Oudis, au centre équestre de la Terrasse ou encore au col du Barioz...
Cette mini série baptisée provisoirement « Alpha », est produite par les films du Cygne pour France TV et la ZDF, et devrait être diffusée sur France 2 fin 2025.





(Pour information, le terrain a été débroussaillé par la Commune et sera entretenu par pâturage en attendant de définir sa future destination. Les épicéas à l'entrée du terrain ont été exploités par l'ancien propriétaire avant la vente.)

NUMÉROS UTILES

MAIRIE LES ADRETS

Accueil au public
du lundi au vendredi de 8h à 12h

☎ 04 76 71 06 93
➤ contact@lesadrets.fr

Permanences urbanisme
le lundi matin, uniquement sur rendez-vous

☎ 04 76 71 17 12
➤ urbanisme@lesadrets.fr

Rencontre avec Mme le Maire ou des élus sur rendez-vous, demande à adresser à

☎ 04 76 71 06 93
➤ contact@lesadrets.fr

lesadrets.fr

FRANCE SERVICES

Permanences à la Mairie des Adrets
Jeudi de 8h30 à 12h
Prenez rendez-vous au

☎ 04 76 97 94 10
➤ france-services@le-gresivaudan.fr

MÉDICO-SOCIAL

Cabinet Médical de Prapoutel
Médecine générale - Traumatologie - Soins médicaux urgents
Dr Richard LANGLOIS
Dr Océane HAURE

☎ 04 76 08 19 60
➤ www.doc7laux.com

Cabinet Infirmières de Theys
Intervention sur les communes de :

- Theys, les Adrets, Prapoutel, Hurtières, et le Haut de Laval.
- Les soins sont assurés par Laurence, Nadège, Coralie et Béatrice. Parfois en collaboration avec des remplaçants.
- Soins sur prescription médicale 7j/7 et 24h24 (à domicile ou au cabinet de Theys).

☎ 06 08 31 40 18

Cabinet de Kinésithérapeutes
Marion ANXIONNAZ-VIGUIÉ

☎ 07 82 47 60 32

Yannick DIDIER

☎ 06 30 19 63 01

Orthophoniste
Eléonore DANGE

☎ 07 86 02 87 88

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

21 Mai 2024 VERLEYN Clémence
21 Mai 2024 VERLEYN Sophie
18 Juin 2024 LARADJI Victoire
2 Juillet 2024 BRUNET-MANQUAT Côme
9 Août 2024 TOME Arthur
19 Août 2024 GHISOLFI Livia

MARIAGES

17 Juillet 2024
Anne PEYRE et André GRIOT

15 novembre 2024
Bénédicte JOULAUD et Pierre LELIEVRE

DÉCÈS

Guy GRILLET, né le 04 Septembre 1954 décédé le 15 Mai 2024 à Prapoutel

Alain BARTHELEMY , né le 09 Novembre 1951 décédé le 13 Août 2024 à Grenoble

Juliane REYBOZ, née POTTEAUX le 7 septembre 1930 décédée le jeudi 10 octobre 2024 à Ivry-sur-Seine

TRADITION



PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Les fenêtres de l'avant sont de retour du 1er au 23 décembre ! Chaque habitant.e qui le souhaite peut s'inscrire pour organiser chez elle/lui une fenêtre. La rencontre se fait en extérieur à 19h et dure environ 1h.

Vous et vos voisins souhaitez organiser une fenêtre ?
Les inscriptions (et modifications) sont possibles par téléphone au 06.77.10.55.49 ou sur le formulaire présent sur le site de la mairie :
https://www.lesadrets.fr/actualites/evenements-animations/fenetres-avent

Pour vous rendre à une Fenêtre de l'Avent, pas besoin d'invitation, consultez les dates et adresses des lieux sur le site internet de la mairie !



LE DÉBUT DU SKI AUX ADRETS

L'histoire documentée du ski aux Adrets commence au début des années 1930, avec des photos de 1933 montrant des skieurs sur la route des Adrets. Cependant, il est très probable que l'activité "ski" ait débuté ici vers 1910, comme dans de nombreuses autres communes de montagne (Saint-Pierre-de-Chartreuse, Montgenèvre, Chamonix...). Vers cette époque, le couple d'instituteurs, M. et Mme Bernard, contribue à populariser ce sport parmi les jeunes de la commune. En 1936, malgré l'absence de remontées mécaniques, le Club Alpin des Adrets voit le jour, organisant des activités au Col des Ayes, au Col d'Hurtières et aux Envers.



Route des Adrets, 1933

Quand les familles skiaient au Col des Ayes...

En 1964, six familles créent la société Baby Télé Col des Ayes, acquérant un fil neige, baptisé "Baby lift", conçu par Jacob Schippers (inventeur d'origine néerlandaise qui avait une maison au Poutaz). Parmi les acheteurs se trouvent Marcel Dalban, Raymond La Ruinaz, Germain Avons-Bariot, Jean Savioz, Noël Dalban-Canassy, Henri Janard-Piraud et Schippers lui-même, qui en assure la maintenance. Installé au Col des Ayes, car la piste située sur des prairies sans rochers, pouvait être ouverte même avec peu de neige, les familles et leurs 22 enfants animent le lieu chaque week-end et mercredi, contribuant ainsi à l'essor du ski familial dans nos montagnes.



Le fil neige du Col des Ayes, en fonction bien avant l'apparition de la station des 7 Laux, attirait de nombreux habitants de la vallée dès les premières neiges.
Une cabane "snack" ouvrait parfois, tenue par "Mary" qui gérait aussi "La Grange au Soleil" au Poutaz.
Ce site familial était vite devenu un lieu de rendez-vous incontournable, accueillant particulièrement les débutants, avec une réputation de convivialité et de sécurité – aucun accident grave n'y fut jamais rapporté.

Le fil neige Baby-télé Col des Ayes

Première saison
hiver 1964/1965

Dernière saison
hiver 1973/1974

Longueur	Dénivelé	Prix d'une montée
350m	50m	0,5 Francs

Même après l'ouverture en 1971 de la station de Prapoutel - Les 7 Laux, le fil neige du Col des Ayes resta en activité, continuant à offrir aux familles et aux débutants un accès abordable à la pratique du ski. La société Baby Télé Col des Ayes a effectué sa dernière saison d'hiver en 1973-74, la neige se faisant à cette altitude de plus en plus rare... Le matériel fut alors revendu à l'École du Ski Français qui cherchait à s'équiper pour son activité à Prapoutel.



LA FAMILLE REY, DU COL DES AYES AVEC L'UNION SPORTIVE DES ADRETS-PRAPOUTEL, AUX JO !

L'histoire du ski aux Adrets ne serait pas complète sans évoquer les trois champions de la famille Rey… Tout commence en 1969, avec la création de l'Union Sportive des Adrets-Prapoutel (USAP). Jean Picchioni, premier président, sera entouré notamment de Daniel Argoud et Maurice Rivens. Cette association deviendra un peu plus tard le Club des Sports de Prapoutel puis formera en 1979, avec l'Association Sportive de Laval, le Club Sportif des 7 Laux, et Theys Ski, le Club Omnisports des 7 Laux (CO 7 Laux).

C'est au sein de l'Union Sportive des Adrets-Prapoutel que les enfants Rey font leurs débuts.

Anne-Flore REY

Anne-Flore fait ses premiers entraînements sur les pentes du Col des Ayes à l'âge de 8 ans, poussée par Jean Picchioni, son professeur d'école de l'époque. Elle raconte avec nostalgie : *« Il n'y avait encore pas de station de ski à Prapoutel, il nous emmenait skier dans les prés ! Nous chaussions de vieux skis en bois, fixés avec des tendeurs à l'arrière, et nous passions plus de temps à monter à pied qu'à descendre en ski. »*

Anne-Flore est devenue une skieuse de haut niveau, intégrant l'Équipe de France à l'aube de ses 15 ans, et représentant fièrement la région dans les compétitions nationales et internationales. Sa carrière a été marquée par de nombreux succès, avec plusieurs podiums en Coupe du Monde (1983) et des participations remarquées aux Jeux Olympiques (Lake Placid 1980 et Sarajevo 1984).

"Ces années ont été très formatrices pour moi et je garde un souvenir précieux de tous ces bénévoles qui nous ont tant donné !"





Lionel REY

Lionel suit un parcours tout aussi brillant. Membre de l'Équipe de France dans les années 1980, il se distingue notamment lors des Championnats du Monde de Schladming en 1982. Il a également tr--availlé comme testeur de skis racing pour Salomon, contribuant à l'innovation dans le matériel de compétition. Élu municipal aux Adrets sous le mandat précédent, il a longtemps géré un magasin de sport sur Prapoutel, continuant ainsi à transmettre passion et conseils.

Denis REY

Denis a également enchaîné les performances et compétitions internationales. Champion du monde junior de descente en 1984, il a fait partie du groupe restreint de quatre skieurs entraînés par Serge Guillaume, en marge des structures de la Fédération Française de Ski alpin, entre 1987 et 1991, aux côtés de Luc Alphand, Jean-Luc Crétier et Franck Piccard. Vainqueur des X Games en 1998 et aujourd'hui moniteur de ski, Denis porte actuellement un projet de tiers-lieu axé sur la connexion avec les bêtes.

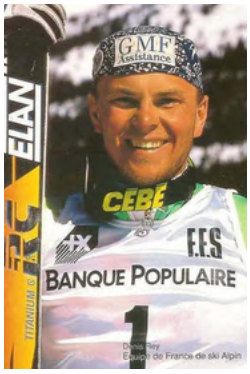



Créée en 1969, l'Union Sportive des Adrets-Prapoutel a initié les enfants de la commune au ski, d'abord sur les pentes du Col des Ayes et des Avons, puis à Prapoutel.

Avec la création de Prapoutel-Les 7 Laux (saison 70/71), l'USAP devient le Club des Sports de Prapoutel. Les mamans bénévoles à l'époque se souviennent encore d'avoir tricoté pulls et bonnets aux couleurs du Club.



Sources : Merci aux familles Rey, Dalban, Avons-Bariot, Savioz et Argoud pour les entretiens accordés et leurs archives personnelles.

EN IMAGES



01



02



03

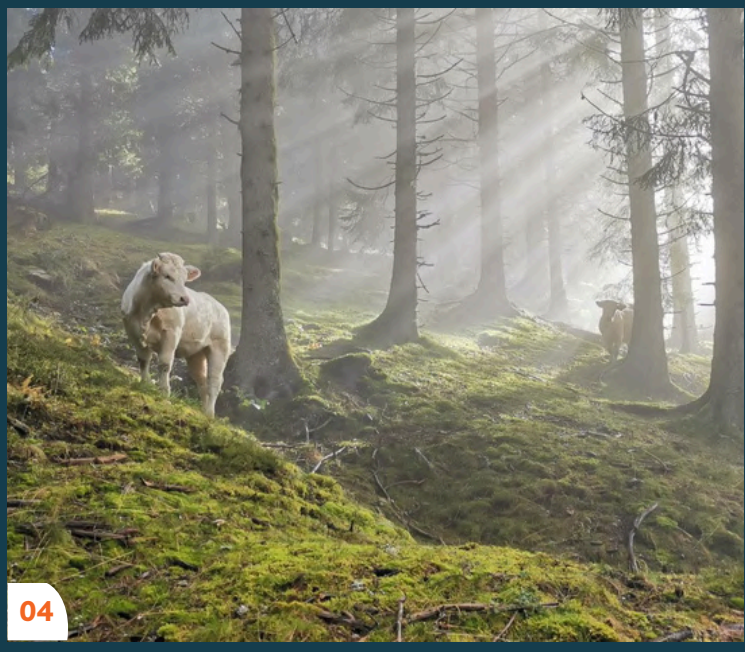

04

01 Le 14 juin 2024 - FestiRock **02** Le 24 Août 2024 - Cérémonie des 80 ans de la libération du Grésivaudan **03** Balade théâtrale à l'occasion des Journées du Patrimoine **04** Fin été 2024 - Les vaches en estive dans nos forêts à Prapoutel